

<i>Mesure d'exonération</i>	<i>Imprimé</i>	<i>Comment remplir l'imprimé ?</i>
<p><i>Exonération des cotisations salariales ASA pour l'embauche d'un travailleur occasionnel ou demandeur d'emploi de moins de 26 ans</i></p>	<p><i>DUE ou DUE CDD</i></p>	<p>Rajoutez la mention manuscrite Exonération moins de 26 ans en dessous de <i>Travailleur occasionnel</i> OU <i>Demandeur d'emploi</i> au niveau de la rubrique <i>Demande de bénéfice de taux réduits</i></p> <p>Veillez joindre à la DUE ou DUE CDD une attestation sur l'honneur de votre salarié mentionnant le nombre de jours ayant déjà donné lieu à cette exonération auprès de l'employeur demandeur et, le cas échéant, de ses employeurs précédents. Cette attestation est à votre disposition auprès de votre MSA ou sur www.msa085155.fr (rubrique <i>Imprimé</i>).</p> <p>Attention : n'oubliez pas de demander le bénéfice des taux réduits pour l'embauche d'un travailleur occasionnel ou d'un demandeur d'emploi</p>
	<p><i>Carnet TESA</i></p> <p><i>Pour le carnet de paies supplémentaires (CPS), se reporter au ②</i></p>	<p>① Sur le volet DPE (0), rajoutez la mention manuscrite Exonération moins de 26 ans dans l'espace disponible en dessous de la zone <i>Contrat saisonnier pour les travaux de</i></p> <p>Attention : veuillez joindre au volet DPE (0) à adresser à votre MSA une attestation sur l'honneur de votre salarié mentionnant le nombre de jours ayant déjà donné lieu à cette exonération auprès de l'employeur demandeur et, le cas échéant, de ses employeurs précédents. Cette attestation est à votre disposition auprès de votre MSA ou sur www.msa085155.fr (rubrique <i>Imprimé</i>).</p> <p>N'oubliez pas de demander le bénéfice des taux réduits pour l'embauche d'un travailleur occasionnel ou d'un demandeur d'emploi.</p> <p>② Sur le volet Bulletin de salaire (A) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - indiquez le résultat de calcul de l'exonération des cotisations salariales ASA sur la ligne K (+) - rajoutez le montant de l'exonération de cotisations salariales dans le total du SALAIRE NET A PAYER et du SALAIRE NET IMPOSABLE.
<p><i>Dispositif "travailleurs occasionnels" spécifique aux groupements d'employeurs composés pour partie de personnes physiques et/ou sociétés civiles agricoles dont les groupements multisectoriels</i></p>	<p><i>DUE ou DUE CDD</i></p>	<p>Dans la rubrique <i>Demande de bénéfice de taux réduits</i>, cochez l'une des deux zones suivantes en fonction de la situation de votre salarié :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>d'un travailleur occasionnel</i> - <i>d'un demandeur d'emploi</i>
<p><i>Exonération des cotisations patronales ASA, AT et AF en cas d'embauche sous CDI par un groupement d'employeurs</i></p>	<p><i>Imprimé spécifique</i></p>	<p>Veillez remplir l'imprimé spécifique <i>Demande d'exonération groupement d'employeurs</i> à votre disposition auprès de votre MSA ou sur www.msa085155.fr (rubrique <i>Imprimé</i>). Vous devez joindre cet imprimé à la DUE que vous réalisez pour l'embauche de votre salarié.</p>
<p><i>Exonération des cotisations patronales ASA, AT et AF en cas de transformation de CDD en CDI</i></p>	<p><i>Imprimé spécifique</i></p>	<p>Veillez remplir l'imprimé spécifique <i>Demande d'exonération transformation de CDD en CDI</i> à votre disposition auprès de votre MSA ou sur www.msa085155.fr (rubrique <i>Imprimé</i>). Vous pouvez joindre cet imprimé à la Déclaration trimestrielle des salaires (DTS) qui suit la transformation du CDD en CDI ou l'adresser à votre MSA de manière séparée.</p>

<i>Mesure d'exonération</i>	<i>Services Web</i>	<i>Comment remplir le formulaire sur Internet ?</i>
	<p><i>DUE Web ou DUE CDD Web</i></p>	<p>Sur l'écran de saisie Informations relatives à l'embauche et à l'emploi Rajoutez les caractères "- 26 ans" à la fin de la zone <i>Emploi occupé</i> Ex : <input type="text" value="c u e i l l e t t e - 2 6 a n s"/></p> <p>Vous devez tenir à la disposition de votre MSA une attestation sur l'honneur de votre salarié mentionnant le nombre de jours ayant déjà donné lieu à cette exonération auprès de l'employeur demandeur et, le cas échéant, de ses employeurs précédents. Attention : n'oubliez pas de demander le bénéfice des taux réduits pour l'embauche d'un travailleur occasionnel ou d'un demandeur d'emploi sur le même écran de saisie.</p>
<p><i>Exonération des cotisations salariales ASA pour l'embauche d'un travailleur occasionnel ou demandeur d'emploi de moins de 26 ans</i></p>	<p><i>TESA Web</i></p>	<p>Dans la Déclaration préalable à l'embauche (DPE) - Écran de saisie Contrat à durée déterminée Rajoutez les caractères "- 26 ans" à la fin de la zone <i>Emploi occupé</i> Ex : <input type="text" value="c u e i l l e t t e - 2 6 a n s"/></p> <p>Vous devez tenir à la disposition de votre MSA une attestation sur l'honneur de votre salarié mentionnant le nombre de jours ayant déjà donné lieu à cette exonération auprès de l'employeur demandeur et, le cas échéant, de ses employeurs précédents. Attention : n'oubliez pas de demander le bénéfice des taux réduits pour l'embauche d'un travailleur occasionnel ou demandeur d'emploi sur le même écran de saisie.</p> <p>Dans le bulletin de salaire (BS) - Écran de saisie Éléments de rémunération Si vous avez demandé l'application de la nouvelle exonération des cotisations salariales ASA pour l'embauche d'un travailleur occasionnel ou demandeur d'emploi de moins de 26 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur la ligne <i>Autres indemnités (+)</i>, dans la zone <i>Libellé</i>, indiquez <i>exonération - 26 ans</i> - sur la ligne <i>Autres indemnités (+)</i>, dans la zone <i>Montant</i>, reportez le résultat de calcul de l'exonération des cotisations salariales ASA <p>Le montant de l'exonération de cotisations salariales s'ajoute automatiquement dans le total du SALAIRE NET A PAYER et dans le total du SALAIRE NET IMPOSABLE. Vous n'avez donc pas à le rajouter dans ces zones.</p>

<i>Mesure d'exonération</i>	<i>Services Web</i>	<i>Comment remplir le formulaire sur Internet ?</i>
<i>Dispositif "travailleurs occasionnels" spécifique aux groupements d'employeurs composés pour partie de personnes physiques et/ou sociétés civiles agricoles dont les groupements multisectoriels</i>	<i>DUE Web ou DUE CDD Web</i>	<p>Sur l'écran de saisie Informations relatives à l'embauche et à l'emploi</p> <p>Au niveau de la rubrique <i>Demande de bénéfice de taux réduits</i>, veuillez cocher l'une des deux zones suivantes en fonction de la situation de votre salarié :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un travailleur occasionnel - OU d'un demandeur d'emploi
	<i>TESA Web</i>	<p>Dans la Déclaration préalable à l'embauche (DPE) - Écran de saisie Contrat à durée déterminée</p> <p>Au niveau de la rubrique <i>Demande de bénéfice de taux réduits</i>, veuillez cocher l'une des deux zones suivantes en fonction de la situation de votre salarié :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un travailleur occasionnel - OU d'un demandeur d'emploi
<i>Exonération des cotisations patronales ASA, AT et AF en cas d'embauche sous CDI par un groupement d'employeurs</i>	<i>Imprimé spécifique</i>	<p>Veillez remplir l'imprimé <i>Demande d'exonération groupement d'employeurs</i> que vous pouvez télécharger sur www.msa085155.fr (rubrique <i>Imprimé</i>). Cet imprimé est à retourner à votre MSA au plus tard dès après l'embauche de votre salarié.</p>
<i>Exonération des cotisations patronales ASA, AT et AF en cas de transformation de CDD en CDI</i>	<i>Imprimé spécifique</i>	<p>Veillez remplir l'imprimé <i>Demande d'exonération transformation de CDD en CDI</i> que vous pouvez télécharger sur www.msa085155.fr (rubrique <i>Imprimé</i>). Cet imprimé est à retourner à votre MSA au plus tôt.</p>